

2024-0046
2025-01-23

Étiquette de base du contenant

PICCOLO^{MD} 10 XC

RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES EN SOLUTION

Pour utilisation sur les plantes ornementales de parterre cultivées en contenants et des plateaux multicellules

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF: paclobutrazol.....4%

N° D'HOMOLOGATION 31809 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

DANGER CORROSIVE POUR LES YEUX

Fabriqué par:
FINE AGROCHEMICALS LIMITED
Hill End House, Whittington
Worcester WR5 2RQ
Royaume Uni
www.fine.eu

Distribué par :
N.M. Bartlett Inc.
4509 Bartlett Road
Beamsville, Ontario
L3J 0Z1, Canada
Tel: 905-563-8261

CONTENU NET: 500 mL – 60 L

Piccolo^{MD} est une marque déposée de Fine Agrochemicals Limited

2024-0046

2025-01-23

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Produit nocif s'il est absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. **CORROSIVE** pour les yeux. **ÉVITER** tout contact avec les yeux.

Pour plus d'informations sur les mises en garde et l'EPI, voir la brochure ci-jointe.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les semences ni les aliments pour humains ou animaux. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

ÉLIMINATION

2024-0046

2025-01-23

POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES:

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

POUR LES CONTENANTS RECHARGEABLES:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2024-0046

2025-01-23

PICCOLO^{MD} 10 XC

RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES EN SOLUTION

Pour utilisation sur les plantes ornementales de parterre cultivées en contenants et des plateaux multicellules

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF: paclobutrazol.....4%

N° D'HOMOLOGATION 31809 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI
S'IL MANQUE DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTIQUETTE,
COMMUNIQUEZ AVEC LE DISTRIBUTEUR AVANT D'UTILISER CE
PRODUIT

DANGER CORROSIVE POUR LES YEUX

Fabriqué par:
FINE AGROCHEMICALS LIMITED
Hill End House, Whittington
Worcester WR5 2RQ
Royaume Uni
www.fine.eu

Distribué par :
N.M. Bartlett Inc.
4509 Bartlett Road
Beamsville, Ontario
L3J 0Z1, Canada
Tel: 905-563-8261

CONTENU NET: 500 mL – 60 L

Piccolo^{MD} est une marque déposée de Fine Agrochemicals Limited

2024-0046

2025-01-23

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Produit nocif s'il est absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. **CORROSIVE** pour les yeux. **ÉVITER** tout contact avec les yeux.

Se laver soigneusement à l'eau et au savon après l'utilisation du produit et avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes.

Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long; des gants résistant aux produits chimiques; des chaussures résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Porter des gants pour manipuler les plantes traitées avec ce produit.

Si le produit est renversé sur les vêtements, les enlever **IMMÉDIATEMENT**. Se laver à fond et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements de travail séparément de la lessive ménagère.

Enlever les vêtements personnels protecteurs **IMMÉDIATEMENT** après la manipulation du produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever.

Ne pas contaminer les aliments pour humains ou animaux.

Ne pas entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Éviter toute dérive de la pulvérisation vers les autres plantes.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les

2024-0046

2025-01-23

lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant l'étiquette ou prendre noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les semences ni les aliments pour humains ou animaux. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

ÉLIMINATION

POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES:

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

POUR LES CONTENANTS RECHARGEABLES:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation

2024-0046

2025-01-23

responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

◆ PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution est un régulateur de croissance des plantes pour une utilisation sur les plantes ornementales cultivées commercialement dans des contenants en pépinières et de serres.

◆ PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution réduit l'allongement internodal, ce qui produit des plantes plus compactes et attrayantes.

◆ PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution n'a aucun effet phytotoxique lorsqu'il est utilisé selon les directives.

◆ PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution peut être appliqué en pulvérisation foliaire ou par arrosage du pied.

Les conditions environnementales et culturales affectent l'efficacité du PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution. Les conditions favorisant une croissance vigoureuse nécessitent l'application du produit à des taux plus élevées pour obtenir les résultats désirés. La température est particulièrement importante à cet égard.

La réponse des plantes au PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution varie fortement selon les conditions de croissance et l'espèce.

MODE D'EMPLOI

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS RÉUTILISER LES POTS, PLATEAUX OU AUTRES CONTENANTS DANS LESQUELS ONT ÉTÉ CONSERVÉS LES PLANTES OU LES SOLS TRAITÉS AU MOYEN DU PICCOLO^{MD} 10 XC RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES EN SOLUTION. .

NE PAS laisser les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau.

DIRECTIVES POUR LE MÉLANGEAGE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange en cuve de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Fine Agrochemicals Ltd au +1-888-474-3463 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Fine Agrochemicals Ltd n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et (ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) de tous les mélanges en cuve potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges en cuve qui ne figurent pas spécifiquement sur cette étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standards, afin de confirmer que le mélange en cuve est adapté à une application généralisée.

Remplir à moitié le réservoir de pulvérisation ou d'arrosage avec de l'eau propre. Mesurer exactement la quantité nécessaire de PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution selon le tableau 1. Ajouter au réservoir le PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution, et remplir le reste du réservoir avec de l'eau, de façon à obtenir la concentration désirée.

Tableau 1. Dilution du PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution

Concentration désirée du PICCOLO 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution (ppm*)	Millilitres (mL) requis du PICCOLO ^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution		
	par litre d'eau	par 10 litres d'eau	par 100 litres d'eau
1	0,025	0,25	2,5
2	0,05	0,50	5,0
3	0,075	0,75	7,5

2024-0046

2025-01-23

Concentration désirée du PICCOLO 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution (ppm*)	Millilitres (mL) requis du PICCOLO ^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution		
	par litre d'eau	par 10 litres d'eau	par 100 litres d'eau
4	0,10	1,0	10,0
5	0,125	1,25	12,5
6	0,15	1,5	15,0
7	0,175	1,75	17,5
8	0,20	2,0	20,0
9	0,225	2,25	22,5
10	0,25	2,5	25,0
15	0,375	3,75	37,5
20	0,50	5,0	50,0
25	0,625	6,25	62,5
30	0,75	7,5	75,0
40	1,0	10,0	100,0
50	1,25	12,5	125,0
60	1,5	15,0	150,0

* parties par million

MODE D'APPLICATION

S'assurer de la justesse des calculs, des volumes mesurés et de l'étalonnage du pulvérisateur.

Il est essentiel d'agiter fréquemment la solution de pulvérisation.

Application par pulvérisation

Lors de la pulvérisation du PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution, il est important de se rappeler ce qui suit :

Éviter la dérive des embruns de la solution sur les autres plantes.

Le volume d'eau doit être suffisant pour saturer la tige des plantes.

Ne pas appliquer en quantité excessive car les plantes absorbent le PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution à la fois par les racines et par la tige.

Assurer une application uniforme pour toutes les plantes traitées.

Un intervalle d'au moins 30 minutes suivant l'application doit s'écouler avant que ne débute toute irrigation sur frondaison.

2024-0046

2025-01-23

Des applications séquentielles à mi-dose faites de 7 à 10 jours d'intervalle peuvent procurer une croissance plus uniforme et éviter une régulation excessive de la croissance des plantes. Cela est particulièrement important lorsque les températures sont fraîches ou que l'ensoleillement est faible.

Le taux à pulvériser sur les petites plantes croissant dans de petits contenants ou dans des plateaux multicellules rapprochés est habituellement de 1 à 2 litres par bloc de 10 mètres carrés. Pour les plantes plus grandes ayant un couvert dense, le taux est d'environ 3 litres par bloc de 10 mètres carrés.

Arrosage du Pied

L'arrosage du pied avec le PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution constitue souvent la méthode la plus efficace de réduire la hauteur des plantes et de produire une croissance uniforme. L'arrosage du pied peut se faire sans effet phytotoxique à la fin du cycle de croissance, lorsque la plante arrive à sa taille de mise en marché.

Lors de l'application du PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution par arrosage du pied, il est important que:

Le produit soit appliqué sur le terreau mouillé.

La solution d'arrosage soit uniformément épandue.

Le ruissellement de la solution ne dépasse pas 10 %..

La composition du terreau soit prise en considération. Si le terreau contient de l'écorce ou une forte proportion de matière organique, un taux plus élevée peut s'avérer nécessaire.

Le taux soit réduite de 25 à 50 %, lorsque l'arrosage du pied se fait par sub-irrigation dans des soucoupes ou des bassins, etc.

Le taux ne soit que de 5 à 25 % de l'habituelle taux unique d'arrosage du pied, lorsque le produit est continuellement appliqué par irrigation.

Le tableau 2 constitue un guide pour déterminer la quantité de produit que requiert l'arrosage du pied, selon la dimension particulière du pot (en fonction d'un pot de type « azalée » d'un diamètre de 15 cm). Les divers pots peuvent varier tant en style qu'en profondeur, et donc en capacité. Les producteurs doivent déterminer la concentration appropriée et le volume de solution à appliquer selon le type de terreau et l'espèce ou variété de plantes à traiter.

Tableau 2. Lignes directrices pour appliquer par arrosage du pied le PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution

2024-0046

2025-01-23

Diamètre du pot (cm)	Quantité de solution (mL par pot)	Paclobutrazol par pot (mg/pot)	
		0,5 ppm	1 ppm
10	60.0	0.030	0.060
12.5	90.0	0.045	0.090
15	120.0	0.060	0.120
20	300.0	0.150	0.300
25	740.0	0.370	0.740

DÉTERMINATION DES TAUX OPTIMALES

Les taux optimales pour l'application du PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution varient d'un producteur à l'autre, ainsi que selon la hauteur finale désirée, les conditions de croissance, les méthodes d'application et l'espèce, la variété ou le cultivar. Avant d'appliquer le PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution à un grand nombre de plantes, les producteurs doivent faire des essais sur un petit nombre de plantes d'une espèce, d'une variété ou d'un cultivar particulier auxquelles ils appliquent alors l'éventail de taux recommandés sur l'étiquette afin de déterminer le taux d'application approprié à leur situation. Les producteurs peuvent constater qu'ils doivent ajuster les taux d'application, les méthodes, les horaires et les périodes de traitement pour obtenir l'effet désiré. NE PAS appliquer un taux de PICCOLO 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution qui serait supérieure à celles indiquées sur cette étiquette pour une espèce particulière.

Plantes de Parterre

Pour les taux applicables aux diverses espèces de plantes de parterre, consulter le tableau 3 « Taux suggérées pour la pulvérisation du PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution sur les plantes de parterre ».

Appliquer à toute étape de la croissance en humectant à saturation les tiges, spécialement pour les variétés vigoureuses.

Les taux élevées de PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution peuvent retarder la floraison, particulièrement pour les impatientes et les pétunias.

Une application tardive ou le surdosage peut causer une réduction de la croissance lors de la transplantation. On peut éviter une réduction de la croissance en combinant plusieurs applications de 25 à 50% du taux recommandée avec un suivi rigoureux de la croissance.

L'application juste avant la transplantation ou une seule application à le taux maximale peut causer une réduction excessive de la croissance et retarder l'établissement de la plante en question. On peut éviter une réduction excessive de la croissance en combinant

2024-0046

2025-01-23

plusieurs applications de 25 à 50 % du taux recommandée avec un suivi rigoureux de la croissance pour déterminer le moment approprié du traitement.

Lors d'un arrosage du pied (n'est pas mentionné dans le tableau ci-dessous), appliquer le PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution à le taux de 0,5 à 1,0 ppm selon le volume indiqué pour le diamètre du pot au tableau 2 «Lignes directrices pour appliquer par arrosage du pied le PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution».

Tableau 3. Taux suggérées pour la pulvérisation du PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution sur les plantes de parterre

Plante	Plage des taux (ppm)
Bégonias en caissette	1-2 ppm à 200 mL/m ²
Calibrachoa en caissette	100 ppm à 200 mL/ m ² 2-4 ppm (arrosage du pied)
Célosies en caissette	20-40 ppm à 200 mL/m ²
Coléus en caissette	20-40 ppm à 200 mL/m ²
Géraniums en pot de 10 cm	5-15 ppm à 200 mL/m ²
Impatiétes en caissette	6-12 ppm à 150 mL/m ²
Impatiétes en plateau multicellules	1-6 ppm à 150 mL/m ²
Penstemon en pot	200 ppm à 200 mL/ m ² 8 ppm (arrosage du pied)
Pétunias en caissette	30-60 ppm à 200 mL/m ²
Pétunias en pot de 10 cm (arrosage du pied)	0,5-1,0 ppm à 60 mL/pot
Salvias en caissette	20-40 ppm à 200 mL/m ²

Plateau multicellules de plantes de parterre

L'arrosage du pied n'est pas recommandé pour les plantes de parterre en plateau multicellules

Pour déterminer les taux optimales et éviter ainsi toute surdose, les producteurs doivent accorder une attention particulière à la façon dont les plantes traitées croissent après la transplantation

Vivaces Herbacées

Appliquer PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution par pulvérisation ou par arrosage du pied à une grande variété de plantes vivaces herbacées.

Reportez-vous au Tableau 4 «Suggérée PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution pulvérisation et l'application par arrosage» pour les taux d'application pour les espèces de plantes vivaces spécifiques. Appliquer à n'importe quel stade de la croissance avec une bonne couverture de la tige, en particulier pour les variétés vigoureuses.

Tableau 4. Suggérée PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution Pulvérisation et l'Application par Arrosage

Plante	Taux pour Pulvérisation (ppm)	Taux pour Arrosage (ppm)
Chrysanthemum	50 - 200	1 - 4
Cosmos	-	5
Coreopsis	80 - 100	5 - 10
Gaura	100-200	30
Hypericum Calycinum	80-160	1 -8
Lantana camara	20 - 40	2
Marigold	90	5
Monarda	60 - 160	8
Verveine	120 - 160	1-3
Veronica	80 (ne doit pas dépasser 80 ppm)	4 - 8

Tournesol de Pot

PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution peut être appliqué par arrosage du pied sur les tournesols de pot.

Utiliser 1 - 4 ppm pour l'arrosage de tournesols cultivés en pots de 15 cm de réduire la hauteur de la plante et largeur.

Penstemon

PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution peut être appliqué par pulvérisation ou par arrosage du pied à Penstemon.

Utiliser une solution contenant une concentration de l'ingrédient actif allant jusqu'à 200 ppm pour application par pulvérisation, et jusqu'à 64 ppm pour le traitement par arrosage du pied à Penstemon pour la réduction de la hauteur et la largeur de la plante.

Géraniums

Le PICCOLO^{MD} 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution peut être pulvérisé sur les géraniums.

Utiliser de 5 à 15 ppm à le taux de 200 mL/m² pour la pulvérisation sur le géranium cultivé en pot de 10 cm. L'application sur le géranium zonal devrait débuter lorsque la nouvelle croissance atteint de 3,5 à 5 cm. L'application sur le géranium semé devrait débuter de 2 à 4 semaines après la transplantation ou au besoin.

2024-0046

2025-01-23

Le géranium est extrêmement sensible au PICCOLO 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution. Les producteurs doivent être prudents et faire des essais avant d'appliquer le PICCOLO 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution.

Une application précoce peut nécessiter une plus faible concentration afin d'éviter une surdose.

Le PICCOLO 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution réduit les poussées tardives lorsqu'il est appliqué au moment où la tige de la plante commence à allonger.

Poinsettias

Le PICCOLO 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution peut être appliqué par pulvérisation ou par arrosage du pied sur poinsettias.

Application par pulvérisation

Employer des concentrations de 10 - 30 ppm pour des applications par pulvérisation. Les applications sur des variétés à croissance plus lente devraient commencer quand les pousses axillaires ont de 5 à 7.5 centimètres de long. Pour des variétés à croissance vigoureuse, des applications plus précoces peuvent être faites. Des applications séquentielles peuvent être réalisées, à raison de 1 à 3 traitements à 7 à 14 jours d'intervalle selon la vigueur de la plante et sa croissance, en appliquant approximativement le même montant total du PICCOLO 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution qu'avec une application unique à le taux recommandée.

Les applications tardives du PICCOLO 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution par pulvérisation réduiront la hauteur de la plante mais peuvent également réduire la taille des bractées. PICCOLO 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution ne devrait pas être pulvérisé après la mise en oeuvre des jours courts. Généralement, ne pas appliquer le PICCOLO 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution par pulvérisation après le 1^{er} Octobre.

Application par arrosage du pied

Employer les concentrations de 0.25 - 3 ppm pour les applications par arrosage du pied (sur la base de 120 ml par pot de 15 cm). Des applications précoces devraient être faites quand les pousses axillaires sont de 4 à 8 centimètres de long. Les applications tardives par arrosage du pied peuvent être faites sans risque après le déclenchement des jours courts pour empêcher une élongation tardive avec un effet minimal sur la taille des bractées.

2024-0046

2025-01-23

- ◆ Les applications uniques aux taux les plus élevées sont très efficaces mais les applications séquentielles ont tendances à produire des plantes d'aspect plus uniforme et à limiter le risque de sur-dosage.
- ◆ Les taux et les stades d'application optimaux du PICCOLO 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution varient selon la variété.

Chrysanthèmes en pot

Le PICCOLO 10 XC Régulateur de Croissance des Plantes en solution peut être appliqué aux chrysanthèmes en pot par pulvérisation ou par arrosage du pied.

Utiliser des concentrations de 50 - 200 ppm pour les applications par pulvérisation et de 1 -4 ppm pour les applications par arrosage du pied. Les applications devraient commencer quand les pousses axillaires sont de 5 à 7.5 centimètres de long. Des applications plus précoces peuvent être faites sur les variétés vigoureuses

- Pendant la pulvérisation, les applications séquentielles à taux réduite ont tendances à produire des plantes d'aspect plus uniforme.
- Si un traitement tardif est nécessaire lors de l'ébourgeonnage, l'effet sur la floraison sera minimal si le traitement se fait par arrosage du pied.
- Une application uniforme par pulvérisation ou par arrosage du pied est nécessaire pour obtenir un développement uniforme de la culture.